



Intervention de Frédéric Marchand
Installation de l'observatoire – lundi 28 juin 2021

Monsieur le ministre

Vous installez aujourd'hui l'observatoire des rémunérations et du bien-être.

Pour l'UNSA Éducation cet observatoire peut être un instrument utile dans la durée pour se donner les moyens d'étudier et de mesurer les évolutions dans le temps des rémunérations de tous les personnels du ministère, de mesurer l'effet des mesures prises et d'être force de propositions. Il peut aussi être utile pour se doter d'indicateurs qui permettent d'analyser de manière continue la qualité de vie au travail de nos collègues. La neutralité nécessiterait d'ailleurs que l'observatoire se dénommât observatoire des rémunérations et des conditions de vie au travail.

Mais pour pouvoir remplir ce rôle il ne peut être dans son fonctionnement l'instrument d'une communication politique des mesures prises par un ministre ou un gouvernement. Valoriser son bilan pour un ministre c'est légitime mais cela ne peut se faire dans le cadre de l'observatoire.

Il faut se donner les moyens d'un fonctionnement paritaire garantissant objectivité et indépendance, travailler à la stabilité dans le temps des instruments de mesures co-construits qui permettent ainsi de crédibiliser ses données et analyses. Il faut se doter d'une possibilité pour les OS (directement ou dans le cadre des instances au sein desquelles elles sont représentées) ou, pour l'observatoire lui-même, de s'auto saisir de certains sujets afin d'analyser l'effet de mesures prises ou de proposer des pistes ou des scénarios possibles d'évolution.

Cet observatoire doit bien concerner l'ensemble des personnels et aussi du champ «jeunesse et sports». Il ne saurait se contenter des problématiques liées aux enseignant·es, CPE, Psy-EN mais il doit également se préoccuper des autres métiers en particulier toutes celles et tous ceux aux plus basses rémunérations (AESH, AED, Catégorie B et catégorie C, contractuels) ainsi qu'aux différentes filières (administrative, technique, santé, social, direction, inspection)

L'ordre du jour proposé pour cet installation n'apporte aucune garantie aux deux points que je viens d'aborder : indépendance de l'observatoire qui n'est pas le lieu de la valorisation des actions du ministre et préoccupation sur l'ensemble du champ.

Un autre point essentiel pour l'UNSA Éducation c'est que l'observatoire prenne bien en compte dans ses observations l'objectif d'égalité femme/homme et le suivi des plans qui se mettent en place.

Nous tenons à remercier la DEPP, la DAF et la DGRH pour la production des documents envoyés qui sont une source d'informations très importante et utile. Il faudra sans doute travailler dans le cadre de l'observatoire à définir ce que peuvent être un certain nombre d'indicateurs et de présentations constante permettant des comparaisons dans la durée.

Pour l'UNSA Éducation ces documents font écho aux résultats de notre baromètre annuel des métiers sur plusieurs points. Nos collègues sont engagés, ils donnent du sens à leur métier, ce sont des professionnels qui attendent de la reconnaissance et du respect. La question de la rémunération est importante mais de nombreux autres critères sont également à prendre en considération. La dégradation vécue des conditions de travail s'exprime de plus en plus et doit être prise en compte. Bien d'autres points (augmentation des démissions, différence premier/second degré, climat scolaire,...) pourraient faire l'objet de commentaires et d'avis, mais pour

respecter ce que j'ai dit sur l'importance que ce lieu soit celui de la construction d'un diagnostic partagé et d'indicateurs stables et non celui de leur exploitation je ne développerai pas notre avis sur ces points. Nous le ferons dans nos communications en dehors du travail de cet observatoire.

Ainsi pour l'UNSA Éducation nous souhaitons que collectivement nous nous donnions la chance de pouvoir construire un outil utile à tous, à l'institution, à nos collègues, aux Organisations syndicales et aux décideurs politiques.

Je vous remercie.

Frédéric Marchand